

Assassinat de 18 gendarmes et de deux citoyens

Le GSPC revendique, méprise les morts civils et manipule

Page 5

LE JOUR



LE SG DE LA WILAYA
D'ALGER RÉUNIT SES MAIRES
AUTOUR DU PANAF 2009

«Vous devez assumer
vos responsabilités»

D ' A L G E R I E

Quotidien national d'information - Quatrième année - N° 1775 - Dimanche 21 juin 2009 - Prix : 10 DA

المهرجان الثقافي الإفريقي الثاني الجزائر
Festival Cultural Panafricain d'Alger
Panaf 2009
Festival Cultural Panafricano de Argel

Page 15

Zambie 0 - Algérie 2

La grande fiesta

Lire en pages 2 et 3



Ph. E. Soraya J. A.

2^{ème} FESTIVAL CULTUREL PANAFRICAIN D'ALGER
DU 05 AU 20 JUILLET 2009



40 ans après,
le Panaf
revient à Alger.



ANEP 768 531

Hassiba Amrouche
en reine de la fête

Ph. > B. Karim/J.A.

Boumerdès Des milliers de citoyens investissent les artères de la ville

Boumerdès, 13 heures. Une ville morte, le calme, quelques véhicules circulent dans la grande rue. La place du centre-ville est bondée de monde. Un écran géant est installé sur la place du Madaur. Des fans de l'équipe nationale suivent la rencontre.

Des jeunes arborent les drapeaux et scandent des one, two, three viva l'Algérie ! Le premier but inscrit, les fans comme un seul homme se lèvent pour applaudir cette réalisation, le but de Belhadj. Le même scénario s'est produit après le deuxième but inscrit par Rafik Saïfi. L'arbitre siffle la fin de la partie, les fans de l'équipe nationale ruent à travers les principales artères de la ville, brandissant des drapeaux et s'emparant de tous ceux trouvés sur leur chemin. En moins d'un quart d'heure, Boumerdès, la ville calme, s'est transformée en un lieu de dévouement des jeunes qui exprimaient leur joie et qui scandaient des one, two, three viva l'Algérie !

Des jeunes en folie, s'exprimant chacun à sa manière. La joie parvient même des foyers. Des youyoux fusent des balcons. «Les Verts nous ont donnés de la joie, ce sont des héros, ils méritent plus», a-t-on clamé. Plus que deux victoires à domicile contre ces mêmes Zambiens et Rwandais et le rêve d'une qualification au Mondial, organisé au pays de Nelson Mandela, se concrétisera.

Pour la circonstance, un contingent de policiers est mobilisé pour réguler la circulation.

La joie s'intensifie à Boumerdès. Des cortèges se forment continuellement, émanant des différentes régions de Thénia, Bordj Ménéaiel, Zemmouri, Corso, Boudouaou. Des files de voitures se forment encore le long des grandes artères de la ville de Boumerdès. En moins d'une demi heure après le match, le chef-lieu de wilaya a changé d'ambiance. Les policiers peinent à réguler la circulation. Un grand embouteillage s'est formé à Boumerdès aux niveaux des différents carrefours de la ville. A Boumerdès, la victoire des Verts est célébrée dans la folie. **A. Kichni**



Ph. > E. Soraya/J.A.

Après la victoire de l'Algérie contre la Zambie De nouveau la liesse, de nouveau l'espérance

Le centre d'Alger ainsi que tous les quartiers de la périphérie, à Bab El Oued, Belcourt, La Casbah, El Biar, Hussein Dey, Kouba, ont dans la demie heure qui a suivi la fin de la rencontre, été investis par une foule compacte et en délire.

Par Ahmed Mahieddine

Une seconde fois, après la victoire de son équipe de football face à celle de la Zambie, la foule algérienne a été reprise hier par une sorte de folie frénétique et communicative. Le succès remporté sur la formation égyptienne lors du match aller n'était donc en rien un heureux coup du hasard ? Désormais, il est donc possible de croire à la combativité et à la réussite d'une formation algérienne qui n'a cessé, des années durant, d'essuyer défaite après défaite au grand dam des supporters qui n'ont malgré tout jamais cessé de croire à sa renaissance.

Bien avant la fin du match dont le déroulement était suivi à la télévision avec un intérêt soutenu par des millions de nationaux, des automobilistes faisaient suivre chaque but marqué par la formation algérienne par de longs et stridents bruits de klaxons. Le coup de sifflet final marquant la fin de la rencontre, sanctionnée par un score de deux buts à zéro au profit de l'Algérie, a été suivi immédiatement par une assourdissante clameur sortant de toutes les maisons.

Le centre d'Alger ainsi que tous les quartiers de la périphérie, à Bab El Oued, Belcourt, La Casbah, El Biar, Hussein Dey, Kouba, ont dans la demie heure qui a suivi la fin de la rencontre, été investis par une foule compacte et en délire constituée majoritairement de jeunes qui reprenaient en chœur les airs



Atika applaudit sagement



Ph. > E. Soraya/J.A.

chantés habituellement lors des rencontres sportives. Dans le même temps, d'ininterminables files de véhicules dans lesquels avaient pris place des groupes de supporters agitant drapeaux et fanions ont commencé à sillonner les artères de la capitale. Sur certaines voies routières la circulation automobile s'était par moment, à l'exemple du

Tunnel des facultés, retrouvée totalement figée et on ne savait plus alors si les automobilistes qui s'y trouvaient usaient de leurs avertisseurs pour saluer ce moment de bonheur ou pour tenter de se dégager. Les véhicules des services de police éprouvaient eux-mêmes d'insurmontables difficultés à s'extirper de cette gangue humaine.

Se déversant par vagues successives, la foule algéroise semblait irrésistiblement vouloir reprendre possession de Sa rue au milieu d'une ambiance de joie et d'euphorie exacerbées. Aux cris de «one, two, three» et comme dans une sorte de sarabande sans fin, des groupes de plus en plus compacts se formaient un moment, se disloquaient pour se reformer à nouveau un peu plus loin. Des balcons, les femmes lançaient d'interminables et perçants youyoux. Accompagnés des sons de derboukas et de trompettes on chantait, criait, gesticulait, agitait des emblèmes nationaux ou les couleurs de son club, on faisait partir des fusées mais également des pétards (ce n'est pourtant pas la saison), en un mot on exultait. De nombreuses personnes s'arrêtaient pour fixer ce moment mémorable avec leur appareil photo ou leur portable. La fête s'est poursuivie sans discontinuer pendant plusieurs heures au milieu d'une extraordinaire effervescence et jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Après la formidable exhibition des Verts et Blancs, la Nation tout entière s'est remise à penser à la prochaine compétition qui les opposera, dans un peu plus d'une semaine, à la formation du Rwanda. A nouveau, cela va être certainement le moment d'un lourd et nouveau suspense et peut-être, tout de suite après, l'occasion de refaire la fête. On n'en est pas encore là, mais pour le moment, ne boudons pas notre plaisir. **A. M.**



Saïfi, auteur du deuxième but

Ph. > Newpress

L'édito du Jour

Vivre en fête

Par Nadjib Stambouli

Avec une fougue toute méditerranéenne, bariolée de rires, chants et cris à tue-tête, les Algériens sont encore sortis, pour la deuxième fois en quinze jours, pour donner libre cours à leurs pulsions de joie et de bonheur. Ces sentiments, l'Algérien aime bien les partager, et il s'y livre avec d'autant de passion qu'il en a été privé pendant trop longtemps. Il y a quelque chose d'émouvant et de pathétique à voir ces dizaines de milliers de jeunes (de sept à soixante dix sept ans, selon la formule consacrée), exploser de joie et manifester bruyamment la jouissance de ces instants de liesse et d'allégresse, avec une insistance qui laisse à penser qu'ils veulent par là rattraper les moments perdus et profiter de ce jour, qui se prolongera jusqu'à l'aube du lendemain, comme de moments fugaces qu'ils risquent de perdre rapidement. On a beau déployer des trésors d'ingéniosité et interpeller toutes les salves d'inspiration pour décrire cette foule en délire, force est d'avouer l'impuissance à restituer l'atmosphère. Parler des klaxons et omettre les youyous ? Décrire les femmes qui se mêlent à la joie collective et oublier les vieux qui dansent ? Citer les vedettes qui s'immergent dans la fête et passer sous silence les formidables rassemblements d'anonymes qui égaient les quartiers populaires ? Longtemps sevré de fête, laissons le citoyen rattraper le temps perdu, en déclinant rageusement, mais d'une rage joyeuse, cette vérité que malgré tout ce qu'il a vécu, il a gardé intact ses pulsions festives. Grand est ce peuple qui n'a pas dilapidé sa véritable nature, celle d'un peuple qui n'est décidément pas fait pour souffrir. Et hier, en attendant les prochaines fêtes, il l'a clamé haut et fort. **N.S.**

Eliminatoires de la CAN et du Mondial **Zambie 0 - Algérie 2**
De victoire en victoire

■ *Les poulains de Saâdane n'ont pas laissé beaucoup d'espace aux Chipolopolo. Les Verts réussiront à ouvrir la marque à la 21' par Bougherra.*

Stade Konkola, Chilabambwé (Zambie), affluence nombreuse, arbitrage du trio camerounais, Divine Evehe, Yanoussa Moussa et Joseph Lambi. Avertissements : Ziani (89'), Matmour (90' + 4) Buts : Bougherra (21'), Saïfi (65') pour l'Algérie Composition des équipes : **Zambie** : Mweneene, Mbola, Banda, N.Mulenga, Musonda, Singuluma, Kasondé, F.Katongo, Kalaba, J.Mulenga, C.Katongo (Mayuka 71'). Entraîneur : Hervé Renard. **Algérie** : Gaouaoui, Halliche, Antar, Bougherra, Matmour, Mansouri, Lemouchia, Belhadj, Ziani (Bezzaz 89'), Djebbour (Bouazza 81'), Ghezzal (Saïfi 62') Entraîneur : Rabah Saâdane.

seule et se rapprocher de plus en plus du Mondial. Les Algériens ont bien géré la première période et ne se sont pas emportés, malgré le fait que les Zambiens jouaient at home, et souhaitaient empocher les trois points du succès. Les poulains de Saâdane n'ont pas laissé beaucoup d'espace aux Chipolopolo. Les Verts réussiront à ouvrir la marque à la 21' par Bougherra d'un superbe heading, après un centre en retrait à partir de la droite, par le meneur de jeu des Verts, Karim Ziani. Les Zambiens ont voulu sortir de leur zone et se sont créés certaines actions dangereuses qui, néanmoins, n'apporteront rien de nouveau, même si les Algériens ont eu des sueurs froides dans les ultimes moments de cette partie.

des bois de la Zambie. Les Chipolopolo ont tenté ensuite de porter le danger aux bois de Gaouaoui, avec une belle action de Katanga à la 57', même si son tir ne changera rien au score. A la 65', Saïfi crucifie le portier de la Zambie, dans la surface de réparation, après une passe en retrait de Djebbour. Les Verts et avec ce but prendront plus d'assurance, alors que la situation se compliquait plus pour les poulains du

Français, Hervé Renard. Les Zambiens ont eu, quand même, deux actions à la 80', avec ce tir de Kalaba qui passe juste à côté, et une deuxième tentative, mais la balle ne franchira pas la ligne, au grand bonheur de Gaouaoui et de tous les Algériens. Le match se termine sur ce score de (2/0), qui donne plus de chances aux Verts pour passer au Mondial. **A. M.**

L'Algérie à six points du Mondial

Avec ce succès remporté en terre zambienne, l'EN algérienne est toute proche du Mondial qui se déroulera en Afrique du Sud en 2010. En effet, les Verts sont maintenant à six points du rêve des 36 millions d'Algériens. Les protégés de Saâdane se doivent ainsi de remporter les deux matches qu'ils disputeront face à la Zambie et au Rwanda au stade du 5-Juillet à Alger, pour consolider davantage leur première position et écarter leurs concurrents pour le Mondial, avant de jouer le dernier match face à l'Egypte avec plus d'aisance. Il faut savoir que l'EN a sept points maintenant et occupe seule la première place devant la Zambie qui totalise quatre points, alors que l'Egypte et le Rwanda ferment la marche avec un seul point, avec un match en moins pour les deux sélections. Le président de la FAF l'a clairement dit aux joueurs, il faut récolter 13 points pour jouer le dernier match face à l'Egypte, au Caire, à l'aise. **A. M.**

Par Anouar M.

La sélection nationale algérienne est revenue avec une victoire très précieuse de la Zambie, du stade dit de la mort, sur le score de (2/0), et qui lui permet de prendre la première place

Ce premier half se termine en faveur de l'EN par la plus petite des marges. En deuxième période, les Algériens tenteront de faire le break et d'ajouter d'autres buts qui leur permettront de consolider la victoire. Ainsi, il y aura cette belle combinaison Belhadj-Ghezzal à la 53', mais le tir de ce dernier passe au-dessus

A chaque match de l'équipe nationale de football, des milliers, voire des millions d'Algériens, chantent en chœur (et en cœur) : «One, two, three, viva l'Algérie!» Ce simple bout de chant patriotique de création 100 % populaire, montre que l'Algérien est universel et ouvert sur les autres cultures. «One, two, three», c'est de l'anglais et «Viva», de l'italien et de l'espagnol (comme viva Zapata !) «L'Algérie», bien sûr, c'est en langue française, ce qui fait que nous avons plusieurs langues dans une toute petite phrase.

La première fois que le public a chanté «one, two, three, viva l'Algérie», c'était en 1975, lors de la finale des Jeux méditerranéens d'Alger. L'autre finaliste lors de ce match historique c'était la France. Treize années à peine après l'indépendance, le match avait une importance symbolique particulière. Jusqu'à aujourd'hui, on raconte que le président Boumédiène ne voulait (et ne pouvait pas) entendre la Marseillaise résonner au stade du 5-Juillet, la date de l'indépendance de notre

pays. L'équipe nationale de football avait été constituée à la hâte par Rachid Makhloufi, qui, une quinzaine d'années auparavant, avait rejoint l'équipe de football du FLN à Tunis, alors qu'il était titulaire dans l'équipe de France qualifiée

L'histoire de «One, two, three, viva l'Algérie!»

Par Kader B.

pour la Coupe du monde de 1958 en Suède. Autre «historique» coïncidence, Makhloufi qui n'avait pas le temps de former une sélection de joueurs, avait pratiquement fait appel à notre équipe militaire de football renforcée par quelques «civils» dont Betrouni et Draoui. A quelques minutes de la fin, la France menait par 2 buts à 1. Houari Boumédiène s'appretait à quitter le stade pour ne

pas écouter la Marseillaise. A la dernière minute, Betrouni égalise et le kabyle Menguelletti donne la victoire à l'Algérie durant les prolongations. C'est donc Kassaman qui avait résonné ce jour-là, au stade du 5-Juillet 1962. C'était aussi la première fois que le public avait repris en chœur notre hymne national interprété par la fanfare de l'ANP.

La médaille d'or aux Jeux méditerranéens est le premier titre international de l'équipe nationale de football. L'exploit était, à l'époque, inimaginable, car quelques mois auparavant, le précédent entraîneur avait été limogé pour mauvais résultats. Appelé à la rescousse à la dernière minute, Rachid Makhloufi avait fait a p p e l à u n «commando» d'artistes du ballon rond, un choix qui s'est avéré judicieux. Depuis ce jour de liesse populaire nationale, «One, two, three, viva l'Algérie» (en quatre langues toujours), résonne dans tous les stades, les foyers et les rues d'Algérie. **K. B.**

Le rôle du parlementaire à l'échelle de sa circonscription locale

Des Américains pour former nos députés



Phts. > E. Soraya/J.A.

■ Une question principale est posée : est-ce que le député représente sa commune, sa wilaya, son Etat, son parti politique ou bien ses convictions ?

Par Nacera C.

Le Parlement algérien se trouve dans un contexte marqué par la mise sur le tapis du rôle de député algérien par rapport aux attentes de ses électeurs, d'autant que le fossé entre le citoyen et les représentants de peuple, si on peut les appeler ainsi, semble être large, puisque pour certains ils ne sont que des fonctionnaires ; d'ailleurs, les législatives de 2007 l'ont bien montré avec la confirmation de l'exécutif qui avait mis sur le dos des partis politiques le taux d'absentéisme important enregistré à l'époque. A cet effet, une question principale est posée : est-ce que le député représente sa commune, sa wilaya, son Etat, son parti poli-

tique ou bien ses convictions ? Car à partir de la réponse donnée, on peut juger le rôle de cet « élu » au sein de sa circonscription locale. Dans ce contexte complexe, l'Assemblée populaire nationale a eu recours aux Américains pour former les députés algériens sur leur rôle à l'échelle de leur circonscription locale. Et pourtant, on est face à deux législations différentes où la compréhension et l'application de la « démocratie » est différente également. Un atelier de formation traitant du thème « Le travail du parlementaire à l'échelle de sa circonscription locale ou comment et par quelles voies l'élu peut se rapprocher des citoyens », s'est ouvert hier avec la participation de sénateurs américains aux côtés de députés et de fonctionnaires de la Chambre basse en l'absence des membres du Conseil de la nation. Dans ce cadre, M. Tatch, conseiller au sein de l'APN, a mis en exergue la différence du principe entre les Constitutions américaine et algérienne. Car selon lui, la législation des USA démarre d'un principe qui met en avant le côté négatif de l'individu au point surtout qu'il peut être corrompu et peut corrompre aussi. D'ailleurs, c'est pour cela qu'il y a une élection tous les deux

ans pour limiter leur mandat. Ce n'est pas le cas de l'Algérie où la Constitution, selon toujours M. Tatch, démarre du principe que l'individu tout juste bon pour travailler pour le pouvoir. Un autre député algérien a soulevé la question de la compréhension et l'application de la démocratie et le fait qu'une institution soit souveraine sans classer le Parlement algérien. Du côté américain, Karl Kurts, professeur en sciences politiques, est revenu sur les différences et les points communs entre les deux législations, en l'occurrence algérienne et américaine, avant de préciser que le principal rôle du Parlement américain est d'assurer l'équilibre avec l'exécutif. Il a également citer certaines missions par rapport à la circonscription, notamment les requêtes individuelles, le rôle en politique locale qui signifie essayer de faire bénéficier sa localité des programmes nationaux existants, et le rôle de porte-parole de l'électorat en matière de politiques nationales et enfin le rôle social. Dans son discours d'ouverture, le vice-président de l'APN, Messaoud Chihoub, a indiqué que cette manifestation s'inscrit dans le vaste programme que met en œuvre la NCSL en col-

laboration avec les deux chambres du Parlement algérien. A ce propos, il a expliqué que l'objectif vise à renforcer les capacités institutionnelles de l'Algérie à travers l'appui multiforme de ses instances législatives. Il faut dire que pour le cas de l'Algérie, le rôle des députés reste loin des espérances des citoyens car on se trouve face à une majorité qui ne fait que soutenir les lois soumises par le gouvernement et une minorité qui n'a aucune influence même si, selon le professeur Kurt, la minorité peut influencer à travers les commissions parlementaires. A souligner que cet atelier est organisé par l'APN en collaboration avec National Conférence of State Legislatures (NCSL-Conférence nationale des Assemblées législatives des Etats-Unis d'Amérique).

Plusieurs thèmes seront abordés lors de cet atelier, notamment les pratiques internationales en matière de rapprochement élu-citoyen, les liens entre les citoyens et leurs gouvernants, les méthodes de communication et le travail du parlementaire dans la circonscription, la promotion des valeurs de la démocratie représentative.

N. C.

Effacement des dettes des fellahs

Les agriculteurs se plaignent de la BADR

L'opération d'effacement des dettes des agriculteurs connaît un retard au niveau de la Banque algérienne de développement rural (BADR). La situation est inquiétante et les fellahs veulent des explications. 150 000 agriculteurs ne sont toujours pas touchés par la mesure du président de la République. Leurs dettes, contractées au niveau de la BADR, sont d'un montant de 41 milliards de DA. Selon M. Alioui, président de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), l'opération a « commencé mais enregistre un grand retard ». « Des fellahs convoqués pour la constitution de leurs dossiers ont été, par la suite, éliminés de cette mesure », ajoute M. Alioui, qui dit ne pas comprendre les tenants et les aboutissants de cette décision. « Ils disent – les responsables de la BADR – avoir reçu des instructions dans ce sens », révèle-t-il. Notre interlocuteur ne

manque pas de rappeler que cette mesure, décidée par le président Bouteflika, concerne la totalité des paysans. Tout en interpellant le ministre des Finances, il demande l'intervention des autorités concernées pour faire avancer les choses et éviter tout retard. Alioui explique que le problème n'est pas dans l'identité des fellahs, à savoir les vrais et les faux. « Nous nous connaissons très bien, avec ou sans la carte d'agriculteur, les travailleurs de la terre sont connus », déclare-t-il, soulignant que l'opération devrait se faire « dans la transparence totale ». Une réunion de l'UNPA et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a été programmée pour la journée d'hier, avant d'être reportée pour la fin de la semaine en cours. Et pour cause, le ministre de tutelle était en visite de travail dans la wilaya de Laghouat. Le point à l'ordre du jour est de fixer

les prérogatives des différentes parties concernées par l'opération d'effacement des dettes, à savoir l'UNPA, les ministères des Finances et de l'Agriculture. Bien que l'opération soit à ses débuts et connaît un retard du côté de la BADR, la décision présidentielle consistant à effacer les dettes des agriculteurs a été appliquée et finalisée par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Quelque 50 000 fellahs de différentes wilayas du pays ont bénéficié de cette mesure. Le montant global des dettes supprimées est de 19 milliards de DA. Par ailleurs, force est de préciser qu'une polémique a suivi cette décision de suppression des dettes. Selon certaines sources, de « faux fellahs » auraient obtenu des cartes d'agriculteur d'une façon illégale et bénéficié des aides de l'Etat qu'ils ont utilisées à d'autres fins.

Aomar F.

Justice à Béjaïa

Cinq ans de prison ferme pour tentative de viol

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Béjaïa a condamné un violeur à cinq ans de prison ferme. L'affaire remonte au mois d'octobre de l'année passée. Le procureur du tribunal d'Akbou a reçu une communication téléphonique d'une fonctionnaire de police au sujet de sa sœur qui venait d'être agressée et violée par un individu qu'elle ne connaissait pas. La victime a été évacuée aux urgences de l'hôpital d'Akbou dans un état critique et gardée en

observation. Une enquête a été enclenchée et des photos de quelques repris de justice ont été montrées à la victime qui a facilement reconnu son violeur. D'après ses propos, elle avait été suivie par l'individu jusqu'à son domicile, à Sidi Aïch, et une fois dans un coin isolé il l'a appelée avant de la pousser dans un ravin et la violer. Le violeur lui soustrait son téléphone portable et la violente parce qu'elle tentait de se défendre. Elle réussit quand même à prendre la fuite. Tout au long du procès, l'accusé n'a pas cessé de nier les charges retenues contre lui, disant avoir croisé la victime et en la regardant elle l'a insulté et prononcé des vulgarités à son encontre, ce qui l'a mis hors de lui. En la giflant, la victime aurait glissé et en essayant de l'attraper il est tombé lui aussi dans le ravin. Le ministère public et l'avocat de la victime se sont appuyés, quant à eux, sur le certificat médical et l'état psychologique de la victime, traumatisée après cette affaire.

Tarek B.S.

Le directeur du réseau d'exploitation de la BNA se disculpe «Je défie le tribunal de me trouver une seule preuve qui m'incrimine»

■ « Je pourrai balancer les responsables des agences BNA où il y a eu des défaillances, mais non, moi je travaille selon les circulaires ».

Par Salah Harirèche

Entre autres accusés auditionnés par le juge hier durant la quatrième journée du procès du détournement de plus de 3 200 milliards de la BNA, il y a lieu d'évoquer le responsable du réseau d'exploitation de la BNA, Amari Mohamed, et la femme du principal accusé, Abderrahmane Achour, S. Djamila. Celle-ci a été appelée à la barre des accusés juste après le passage de l'un des associés de son mari, à savoir B. Moussa. Femme au foyer de son état, S. Djamila est mère de deux enfants. De prime abord, le président, M. Belkharci, lui rappelle qu'elle est accusée de participation à la dilapidation de deniers publics par le biais de l'entreprise Transport Bleu qui était à son nom. Elle répond sans modération qu'elle n'est associée avec personne dans cette entreprise, et que si elle a accepté qu'elle soit inscrite à son nom, c'était juste pour lui faciliter l'obtention d'un visa au cas où elle voudrait sortir du territoire national. Le juge lui rappelle qu'elle est actionnaire d'une entreprise dont le compte bancaire a connu des mouvements de capitaux énormes et a même acheté des actions au sein de l'entreprise nationale de transport aérien Air Algérie en engageant la somme de 55 milliards de centimes. Celle-ci nie avoir été à l'origine de ces transactions.



«Monsieur le juge, je ne suis qu'une femme au foyer, illettrée de surcroît, comment voulez-vous que je manigance tout cela, je ne suis au courant de rien», s'est-elle indignée. C'est à ce moment que le juge lui demande ce qu'elle a comme bien. L'accusée lui répond qu'elle possède uniquement deux maisons et une parcelle de terrain. Pour ce qui est de ses avoirs financiers, celle-ci révèle au tribunal qu'elle possède 3 comptes en DA en Algérie et qu'elle n'a aucun

compte en devise. Elle révèle également qu'elle a 4 millions de dirham au Maroc pour subvenir au besoin de sa famille lorsqu'elle a rejoint son mari au royaume chérifien. Quelques secondes plus tard, l'un des personnages clé de cette affaire est appelé à comparaître devant le juge. Il s'agit du directeur du réseau d'exploitation au niveau de la direction régionale d'Alger, Mohamed Amari. Il est chargé de l'encadrement de 7 agences BNA, dont celles de Bouzaréah, Téliemly, Che

Guevara, Zighout Youssef, Bologhine, Port Saïd ainsi que l'agence BNA sise à la rue de la Liberté. Il y a lieu de rappeler que ce dernier est accusé de création et d'organisation d'une association de malfaiteurs et de dilapidation de deniers publics. Il a été cité par plusieurs accusés au cours dudit procès. Interrogé par le juge, Amari Mohamed réplique qu'il est un responsable hiérarchique. Interrogé sur les responsables de ce fiasco, l'accusé répond : «Je pourrai balancer les responsables des agences BNA où il y a eu des défaillances, mais non ! moi je travaille selon les circulaires». Et pour le juge de l'interpeller : «Si vous aviez fait votre travail convenablement cet argent ne serait pas perdu. Dites-moi comment vous avez connu Achour Abderrahmane ?» L'ancien DRE de BNA a indiqué que c'est l'ex-directeur de l'agence BNA de Bouzaréah, Omar Timidjar, qui le lui a présenté pour une histoire de médicaments qu'il devait lui remettre. Et pour le juge de revenir à la charge : «Pourquoi donc a-t-on trouvé la mention reconnu par Amari ?». «C'est donc pour cette phrase que je me suis retrouvé en prison. Monsieur le juge, je défie cet auguste tribunal de me trouver ne serait ce qu'une seule preuve matérielle qui m'incrimine», a-t-il lancé avec beaucoup d'assurance.

S. H.

Assassinat de 18 gendarmes et de deux citoyens

Le GSPC revendique, méprise les morts civils et manipule

LE GSPC a revendiqué, hier, le lâche attentat perpétré mercredi dernier contre un convoi de la Gendarmerie nationale, faisant 18 morts parmi les gendarmes ainsi que deux citoyens, et blessant plusieurs autres. Cette organisation terroriste a été fidèle à sa propagande, aussi criminelle que mensongère, en donnant le chiffre de 24 gendarmes assassinés, gonflant, ainsi, le bilan déjà très lourd, en termes de pertes humaines, et exprimant le mépris que le GSPC accorde aux victimes civiles. C'est ainsi que dans ce communiqué, l'organisation de Abdelmalek Droukdel, alias Mossaâb Abdelouadoud, «émir» national du GSPC, ne présente aucune excuse aux familles de ces victimes mais tente de marchander avec leurs vies, en attribuant la mort de l'une de ces victimes civiles à la Gendarmerie nationale. Grottesque et inhumaine manipulation quand cette organisation terroriste reconnaît avoir subtilisé le camion conduit par un citoyen pour l'utiliser dans le but de barricader la route et piéger les gendarmes. Des témoignages locaux assurent, rappelle-t-on, que les terroristes avaient demandé au conducteur d'un camion d'Ifrî d'accepter l'utilisation de ce véhicule dans cet attentat, avant de l'assassiner parce qu'il avait refusé de participer à ce massacre. Ce qui rappelle avec force détails les méthodes utilisées, durant les années 1991, par les GIA qui multipliaient les massacres de villageois et civils, attribuant ces crimes à l'ANP. Des similitudes qui en disent long sur la nature du GSPC qui ne diffère en rien des GIA desquels il est issu. La

«tactique» du GSPC est claire, assassiner des civils et attribuer ces crimes aux forces de sécurité et l'armée. Tout comme le faisaient les GIA. La manipulation est d'autant plus grotesque lorsque cette organisation terroriste est dans l'obligation de reconnaître qu'elle est à l'origine de la mort de civils. C'est le cas, par exemple, des attentats aux véhicules piégés, dont celui ayant ciblé le siège du Conseil constitutionnel, en 2007, à Ben Aknoun. Le GSPC avait estimé, sans honte, que les femmes, personnes âgées et enfants et bébés, parmi les passants, décédés dans ces attentats, seraient envoyés vers Dieu selon leurs intentions. Une organisation terroriste qui excelle dans la manipulation de la religion et le mépris des vies humaines.

Dans le communiqué d'hier, le GSPC qui revendique plusieurs autres attentats, dont ceux commis contre des policiers, des gendarmes, des militaires et des civils, reconnaît qu'un des terroristes auteurs de l'attentat de mercredi dernier, un certain Abou Bassir, a été abattu au cours de l'accrochage. Cette organisation terroriste avoue, d'autre part, avoir blessé, par balles, une fillette. Cette dernière se trouvait à bord d'une voiture de marque Clio, en compagnie d'une femme âgée. Le conducteur de cette voiture a été égorgé par les terroristes auteurs de cet attentat lorsqu'il avait emprunté cette route au moment de l'embuscade, rapportent des témoignages locaux. Le GSPC ne dit mot sur cet assassinat, lâcheté et manipulation oblige.

M. Abi

Appel à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités Rencontre de la Task-Force autour du Sahara occidental

«La communauté internationale ne peut pas balayer d'un seul coup tous les acquis des peuples et leurs droits de disposer d'eux-mêmes et encore moins celui du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination. On se demande pourquoi cette communauté internationale ne peut pas appliquer toutes les résolutions adoptées dans ce sens», s'est interrogé hier le président de la Coordination européenne pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, Pierre Galland. Intervenant lors d'un point de presse animé en marge de la rencontre de la Task-Force qui a regroupé le comité de suivi de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), élargie à un groupe de travail de défense des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, M. Galland a ajouté qu'il est question aujourd'hui «d'un combat pour faire triompher les droits de ce peuple à l'autodétermination», mais aussi pour faire pression sur le Maroc qui viole toutes les conventions autour de la protection des droits de l'homme ainsi que sur la France et l'Espagne qui continuent à soutenir les projets coloniaux de ce dernier. «Il faut que la question sahraouie soit remise à l'avant de la scène. On parle aujourd'hui de la centralisation de la question palestinienne,

et de l'exemplarité de la question sahraouie et on se demande pourquoi les Sahraouis ne bénéficient pas des mêmes droits», a déploré M. Galland. Cela dit, il a critiqué le fait que le Maroc et ses alliés soient en train de «déconstruire les possibilités du peuple sahraoui à ériger son Etat et qu'il est important d'empêcher la destruction des capacités de ce dernier». Intervenant de son côté lors de l'ouverture des travaux de la rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des réfugiés, le ministre sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati, a qualifié de «critique la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental». «Le Maroc a érigé un système basé sur la répression et l'oppression et essaye par la force et la violence de soumettre la population sahraouie», a-t-il déploré, tout en faisant remarquer que «cette situation fragilise considérablement le processus de résolution du conflit et surtout les efforts de M. Ross, envoyé personnel du SG de l'ONU pour la reprise des négociations». Toujours dans la même lancée, M. Sidati a tenu à lancer «un appel à la communauté internationale et à l'ONU, les invitant à assumer leurs responsabilités dans la résolution du conflit autour du Sahara occidental». De son côté, le prési-

dent du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Mohamed Mehrez El Amari, a réitéré à l'occasion «le soutien total et ferme du comité et de la dimension citoyenne en faveur du peuple du Sahara occidental colonisé jusqu'à ce qu'il puisse décider en toute liberté et exprimer sa souveraineté et son droit à l'autodétermination». Rappelons enfin que cette rencontre réunit les représentants des pays membres du mouvement international de solidarité avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des juristes de pays européens et des avocats observateurs internationaux aux procès des militants sahraouis dans les territoires occupés par le Maroc, ainsi que les élus français issus de la diversité. Parmi les points du programme des travaux qui se dérouleront sous forme d'atelier, «faire le point» sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, élaborer une nouvelle stratégie de lutte pour «dénoncer» les violations massives de ces droits par les autorités marocaines, mais aussi préparer les caravanes humanitaires pour le mois de ramadhan et l'hiver en faveur des réfugiés sahraouis des camps de Tindouf.

Habiba Ghrib

Contrôle des finances L'Algérie se base sur l'expérience française

■ L'Algérie s'appuie sur l'expérience française dans le domaine du contrôle des finances couronnée par la visite de son ministre du Budget pour renforcer la coopération entre les deux pays.

Par Fella M.

Un accord de coopération a été signé hier au siège du ministère des Finances à Alger, entre les Inspections générales des finances (IGF) algérienne et française, a rapporté hier l'APS. L'accord, portant notamment sur un échange d'expériences entre ces deux organismes de contrôle financier, a été paraphé en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi, et du ministre français du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, Eric Woerth, qui effectue depuis vendredi dernier une visite de travail en Algérie qui s'achève aujourd'hui. Cet accord vise «l'échange d'expériences entre les deux institutions de contrôle par l'organisation de séminaires spécialisés, l'accueil de stagiaires

algériens de l'IGF» au niveau de son homologue française ainsi que «l'échange de documentation et de supports techniques», a-t-on précisé auprès du ministère des Finances.

La veille, le ministre français a signalé que l'éventualité de l'entrée sur le marché algérien de compagnies d'assurance françaises est encore à l'ordre du jour. «Le projet est toujours en cours. A ma connaissance, nous l'évoquerons bien évidemment».

En 2008, l'Algérie et la France avaient signé à Paris un accord sur les assurances réglant un contentieux vieux de 42 ans et permettant aux assureurs français d'activer en Algérie.

C'est à l'invitation de Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, que le ministre algérien des Finances avait effectué une visite officielle en France les 6 et 7 mars 2008



Ph. > Karim B./J.A.

accompagné, entre autres, des directeurs généraux des assurances. Une visite a succédé à la rencontre entre les deux ministres à Alger à la faveur de la visite du Président français, Nicolas Sarkozy à Alger et s'inscrit dans le cadre du processus convenu conjointement visant à approfondir la coopération franco-algérienne dans tous les domaines.

La visite de M. Djoudi à Paris avait alors porté principalement sur l'évaluation de la mise en œuvre du Mémorandum franco-algérien de partenariat écono-

mique et financier, signé à Alger le 11 décembre 2006. Cette visite a également offert l'occasion aux compagnies publiques algériennes, SAA et CAAR, et aux compagnies françaises AGF, Aviva France, Axa SA, Groupama et MMA de conclure un accord portant règlement d'un contentieux remontant à 42 ans. Le texte de cette convention a été signé le 7 mars 2008. Cet accord permettra l'entrée sur le marché algérien des compagnies françaises qui pourront ainsi contribuer à la modernisation du secteur algérien des assurances. Elles partici-

peront, en principe, au développement de l'offre de nouveaux produits tels que l'assurance vie, l'assurance santé et l'assurance dommage. Il permettra également la création de filiales communes avec des sociétés d'assurances algériennes et leur entrée dans le capital de certaines d'entre elles. Il est utile de rappeler que l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, a souligné dans un entretien accordé au *Journal d'Algérie* que l'assureur français AXA attend toujours son agrément des autorités algériennes. **F. M.**

Architecture et urbanisme

Algériens et Français se concertent

L'Agence UbiFrance et la Mission économique près de l'ambassade de France en Algérie, en collaboration avec l'Afex (Association des architectes français à l'export), ont organisé hier à l'hôtel El Djazaïr d'Alger, sous le thème, «Construire ensemble durablement», une conférence de presse sur la promotion du savoir-faire français en matière d'architecture et d'urbanisme. Selon les organisateurs, «l'objectif de ces rencontres est de permettre aux participants français de mieux appréhender le contexte algérien et les projets à l'étude en matière d'architecture et d'urbanisme, ensuite, présenter aux donneurs d'ordres algériens l'expertise des architectes français participant à cet événement, qui souhaitent aussi rencontrer des professionnels algériens, afin de développer des partenariats». Laurent-Marc Fischer, président de l'Afex a relevé que «même si le partenariat entre les deux pays en matière d'architecture n'est pas intense, il n'en demeure pas moins que le nombre d'architectes algériens exerçant en France est quand même important et est supérieur à celui des architectes français en Algérie», citant ainsi le cas de Djamel Klouche qui est une référence du métier en France. En revanche, «des rencontres telles que celles d'aujourd'hui», ajoute le conférencier, «constituent un



forum d'échanges entre experts et professionnels du secteur de l'architecture et de l'urbanisme des deux pays et permettront aussi de découvrir, ou de mieux connaître, les plus récents développements en la

matière». Pour sa part, Khaled Benboulaïd, président du conseil national de l'Ordre des architectes algérien, qui a fait l'historique de l'architecture en Algérie, souhaiterait «améliorer, avec l'ai-

de des Français, le cadre bâti, faire un diagnostic des bâtiments et l'étalonnage urbain avant de procéder à l'élaboration du plan d'une quelconque ville». En outre, M. Benboulaïd a plaidé pour que les pouvoirs publics impliquent à terme les architectes et évitent ainsi de leur mettre la pression en les contraignant à «faire vite et bien!»

A propos des échanges entre les Ordres d'architectes des deux pays, il est prévu que Lionel Dunet, président de l'Ordre français et son homologue algérien, entameront des discussions visant à définir et à structurer les axes d'une coopération future. Aussi, il est attendu à l'issue de la rencontre, qui aura lieu à Constantine, que la convention bilatérale de coopération entre l'Ecole nationale supérieure d'architecture d'Alger (ex-EPAU) et l'AFEX soit renouvelée. Enfin, les deux parties sont parvenues à une conclusion : les problèmes rencontrés en France sont presque les mêmes que ceux en Algérie et qu'il faudrait alors avancer main dans la main pour se structurer et redonner à l'architecture sa vocation initiale qui est l'éternelle recherche à concilier l'utilité, la beauté et la solidité des formes, espaces et structures.

Hafid M.



La sardine se fait rare

Smaïl Mimoune explique le phénomène de la rareté de la sardine Un bateau de recherche sera réceptionné en 2010

■ « Le rareté de la sardine est un phénomène qui peut apparaître tous les 10 à 20 ans », a affirmé le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Smaïl Mimoune, en marge de sa visite à Boumerdès.

Par A. Kichni

Au port de Zemmouri El Bahri, dans un point de presse improvisé, il a évoqué le prix de la sardine et la rareté du produit enregistrée ces derniers temps au niveau des quais. En maître de la situation, le ministre n'est pas allé par trente-six chemins pour dire que ce phénomène s'est produit en 1981 et 1982 en Algérie.

A cette époque, dira-t-il, « les marins-pêcheurs ont carrément arrêté de travailler parce que la pêche était maigre », ajoutant :

« Le même phénomène s'est produit aussi dans les années 1970. Donc, il n'y a pas lieu de s'alarmer ». « C'est un phénomène qui peut apparaître tous les 10 à 20 ans », a commenté Smaïl Mimoune.

Selon lui, d'autres pays ont subi le même sort. Il cite le Pérou où en 1995 le phénomène d'« El Minou » a surgi suite au réchauffement climatique, lequel a affecté les ressources halieutiques d'où la diminution de stocks d'anchois qui a contraint les industriels à la fermeture de toutes les conserveries par manque de matière première.

Evoquant le problème de la sardine et sa rareté, il a indiqué qu'une particularité s'est distinguée cette année, particulièrement durant la période hivernale.

Il cite la thermocline, une couche d'eau qui sépare la couche d'eau chaude et celle d'eau froide, laquelle a diminué en profondeur. « C'est au niveau de cette dernière que vit la sardine », a-t-il précisé. Cette situation s'est améliorée après les intempéries.

Poursuivant son exposé, le ministre a indiqué qu'au niveau des côtes de Tipasa et de Skikda, une couche d'eau est

apparue dans le courant des mois d'avril et mai. Il s'agit du développement d'une espèce végétale de couleur verte riche en chlorophylle qui utilise les rayons solaires pour synthétiser les glucides.

Cette végétation, comme a tenu à préciser le ministre, constitue un maillon de la chaîne alimentaire pour les espèces phylargiques dont la sardine, raison pour laquelle la disponibilité de la sardine est beaucoup plus importante en période chaude. C'est donc un phénomène que nous devrions comprendre et nous inciter à faire des efforts

pour développer l'aspect de la recherche. C'est dans cette optique que le ministre a indiqué que des mesures ont été prises quant au changement de la dénomination du centre maritime (CMDPA) de Bousmaïl par une entreprise publique à caractère scientifique et technologique (EPST). Cette entreprise sera dotée de moyens appropriés, humains et matériels. Selon lui, un navire de recherche équipé a été commandé ; actuellement en construction, il sera réceptionné en 2010, a déclaré le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques. **A. K.**

Session du comité sectoriel de la recherche à Béjaïa

Le statut du chercheur sous la loupe

La direction générale de la Recherche scientifique a décidé de geler le financement du laboratoire où il a été constaté un cumul de responsabilités pour les chercheurs. C'est ce qui ressort des travaux de la session ordinaire du comité sectoriel permanent qui se sont déroulés pendant deux jours à l'hôtel « Les Hammadites » dans la wilaya de Béjaïa.

Ainsi, le comité sectoriel a refusé l'option de cumul de responsabilités. Par ailleurs, cette rencontre du CSP, placée sous l'autorité du P' Aourag, a été convoquée afin d'informer ses membres sur le plan d'action engagé, les faire contribuer et proposer des aménagements des textes réglementaires liés aux structures de recherche, et discuter aussi des problèmes des chercheurs et leurs activités en général.

Ainsi, dans un communiqué de

presse du CSP, il est fait mention que « le développement du pays ne peut être effectif que si les actions sont concertées, coordonnées et intégrées ».

Ledit comité estime que « les enjeux de la mondialisation nous imposent un regroupement de compétences, et la fédération des moyens technologiques ». Les travaux du rendez-vous ont longuement abordé les dossiers des unités et centres de recherche en ce qui concerne notamment le passage d'unité de recherche vers le statut d'EPST, la création d'unités de recherche rattachées aux universités (unité laser-photonique, unité composants électroniques à Sétif et unité technologie industrielle à Annaba), création de divisions de recherche au sein des EPST, création d'unités de recherche rattachées aux facultés de médecine. Les chercheurs ont examiné aussi

la proposition de réaménagement de l'organigramme Cerist, le décret 99-257 portant sur les unités de recherche et enfin du statut des centres d'innovation et de transfert technologique.

A noter qu'au cours de cette session, la DG-RSDT a abordé le plan d'investissement pour 2009, soulignant l'effort engagé par l'Etat en faveur des entités de

recherche. Plusieurs actions visant à aller vers des plateformes technologiques régionales et nationales afin d'optimiser les ressources qui demeurent limitées en termes de moyens humains et financiers y sont inscrites. Ces dernières touchent les textes sur la mobilité, la formation, les indemnités des chercheurs et le développement du potentiel humain pour

encourager la recherche et le recrutement de plus de 3 000 doctorants, chercheurs permanents issus de la configuration du système LMD à l'horizon 2012. Aussi, il est envisagé les mises en réseaux des institutions de recherche et la création d'un nouveau centre d'excellence qui bénéficiera au pays.

Tarek B.S.

RESULTATS DU BEM A BEJAIA

10 984 candidats admis, soit 65,05%

LES RESULTATS des examens du BEM ont donné un taux de réussite très appréciable cette année avec 65,05%, selon l'Office régional des examens. Ils sont 10 984 sur les 16 885 présents à cet examen (16 987 inscrits) à décrocher le Brevet d'enseignement moyen qui leur permettra de poursuivre leurs études au lycée. La meilleure moyenne à cet examen est de 18,63 ; et il faut noter que 12 candidats ont décroché leur BEM avec une moyenne dépassant les 18 points. Il y a lieu de rappeler que l'année passée le taux de réussite au BEM était de 52%. A noter que l'Office régional des examens a fait savoir que le taux de réussite dans la wilaya de Bouira est presque similaire à celui de Béjaïa avec 65%, alors qu'à Jijel il est plus important (68%) et à Bordj Bou-Arreridj il est de 53%. **H.C.**

Iran Les autorités veulent réprimer les manifestations

■ Le Conseil des gardiens iranien s'est dit prêt à recompter 10% des urnes, choisies au hasard, de la présidentielle du 12 juin, a dit son porte-parole Abbas Ali Kadkhodai.

«**L**e Conseil des gardiens est prêt à recompter jusqu'à 10% des urnes, choisies au hasard, en présence des représentants des candidats», a dit M. Kadkhodai. Par ailleurs, les organisateurs d'une marche interdite de protestation prévue hier à Téhéran ont renoncé à braver une interdiction des autorités qui ont averti qu'elles réprimeraient fermement toute manifestation contre la réélection du président Mahmoud Ahmadinejad. Le chef du mouvement de la contestation, Mir Hussein Moussavi, devait de son côté s'adresser au peuple iranien alors que la République islamique vit un moment crucial après une semaine de contestation sans précédent. L'Association iranienne des religieux combattants, qui voulait organiser une nouvelle grande manifestation au centre de la capitale dans l'après-midi, a dit qu'«en l'absence d'autorisation, il n'y a pas de manifestation», selon un communiqué de l'asso-

ciation fondée par l'ex-président réformateur Mohammad Khatami. Un proche de l'un des responsables de l'opposition avait auparavant déclaré qu'aucun ordre d'annulation n'avait été donné et que la marche se tiendrait à 16h00 (11h30 GMT) place Enqelab. Mais le ministère de l'Intérieur et la police ont souligné que toute manifestation était interdite dans l'ensemble du pays et averti que les autorités feraient respecter l'interdiction. «Des rumeurs sont actuellement diffusées par des groupes politiques selon lesquelles une autorisation a été accordée pour une manifestation. Nous informons tout le monde qu'aucune autorisation n'a été délivrée pour des rassemblements et des manifestations à travers le pays», a dit le ministère. La police a de son côté averti que tous les organisateurs de manifestations illégales seraient arrêtés et poursuivis en justice. «Nous soulignons que la police agira avec détermination contre toute manifestation et protestation illé-



gales», a déclaré Ahmad Reza Radan, chef adjoint de la police à la télévision d'Etat. Le chef de la police Ahmadi Moghadam a en particulier averti par lettre Moussavi que toute manifestation serait «fermement réprimée», a rapporté l'agence Isna. Les partisans de Moussavi n'ont pas encore dit s'ils manifestaient ou non. Mais Moussavi devait adresser en milieu d'après-midi un «communiqué important au peuple iranien», selon le site internet de son journal Kalemeh. Téhéran et d'autres villes sont depuis une semaine le théâtre de protestations massives contre la réélection du président Ahmadinejad dans un scrutin dont Moussavi en particulier demande l'annulation pour fraude. Mais dans sa première intervention publique depuis le début de la crise, le guide suprême de l'Iran Ali Khamenei a confirmé vendredi la victoire du dirigeant ultraconservateur en écartant la possibilité de toute fraude massive et exigé la fin de toute manifestation. Il a mis en garde les

responsables du mouvement qu'ils seraient tenus responsables de toute violence et averti qu'il «ne céderait pas à la rue». Deux des trois perdants du scrutin du 12 juin, Moussavi, un conservateur modéré et le réformateur Mehdi Karoubi se sont pas rendus hier à une réunion prévue avec le Conseil des gardiens, chargé de valider le scrutin et d'examiner leurs plaintes. Seul le conservateur Mohsen Rezaï y a participé, selon une source au Conseil citée par l'agence Ilna. Le Conseil s'est dit prêt à recompter les voix dans 10% des urnes prises «au hasard» sur l'ensemble du pays, en présence des candidats, selon son porte-parole. Alors que la presse étrangère a été soumise ces derniers jours à de nombreuses restrictions, le rédacteur en chef du quotidien réformateur iranien Etemad Melli, dirigé par Mehdi Karoubi, a été arrêté hier à son domicile par des inconnus, a déclaré un de ses proches.

IRAK Al-Maliki qualifie de «grande victoire» le retrait des troupes US

LE PREMIER ministre irakien Nouri al-Maliki a qualifié hier de «grande victoire» pour l'Irak le retrait des troupes américaines des zones urbaines du pays d'ici à la fin du mois. Selon Nouri al-Maliki, les insurgés vont essayer de lancer davantage d'attaques, mais les forces de sécurité irakiennes ne les laisseront pas faire. Le gouvernement irakien peut toutefois demander à nouveau l'aide des Etats-Unis en cas de regain de violence. Mais al-Maliki a noté que tout prolongement de leur présence témoignerait d'un manque de confiance et constituerait un «revers historique».

GRIPPE PORCINE Mort d'un Australien porteur du virus

LE NOMBRE de cas confirmés de la grippe A (H1N1) dans la zone Asie-Pacifique a augmenté hier, au lendemain de la mort d'un Australien de 26 ans qui était porteur du virus. Cet homme, un aborigène décédé vendredi, pourrait être la première personne de cette région du monde à mourir de la grippe A (H1N1). Les autorités observent toutefois qu'il pourrait avoir succombé à d'autres problèmes de santé. Le Bangladesh, le Laos et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont chacun confirmé leurs premiers cas vendredi, alors que les infections continuaient d'augmenter fortement en Thaïlande. Hier, la Chine a confirmé 32 infections supplémentaires, portant son total à 329 cas, et la Malaisie en a confirmé sept de plus, portant son total à 42 cas.

Iran Obama, sous pression du Congrès s'implique dans la crise iranienne

Le président américain Barack Obama a averti vendredi le gouvernement iranien que «le monde observe» son comportement, et a dit se tenir «auprès de ceux qui réclament justice pacifiquement», emboîtant le pas aux parlementaires américains. «Au vu de la teneur et du ton de certaines déclarations qui ont été faites, il me semble très important que le gouvernement iranien se rende compte que le monde l'observe», a déclaré Obama dans une interview accordée à la Chaîne de télévision CBS News, tout en se gardant de condamner le pouvoir iranien. La façon dont les dirigeants iraniens «traiteront des gens qui tentent d'être entendus par des moyens pacifiques donnera, je pense, à la communauté internationale une bonne idée de ce qu'est ou n'est pas l'Iran», a ajouté le président américain, une semaine après la réélection contestée de l'ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad. De nombreuses manifestations de l'opposition ont depuis réclamé l'annulation de l'élection et l'une d'entre elles a dégénéré lundi avec la mort, selon une radio officielle, de sept manifestants. Amnesty International a établi pour sa part un bilan de 10

morts dans les différentes manifestations. De nombreux opposants ont été arrêtés et la presse étrangère s'est vu interdire de couvrir les manifestations. Interrogé pour savoir s'il avait un message pour les manifestants, Obama a répondu «oui, absolument». «Nous nous tenons aux côtés de ceux qui réclament justice pacifiquement», a-t-il dit. «Nous nous tenons aux côtés de ceux qui veulent une résolution pacifique du conflit et nous estimons que la voix du peuple doit être entendue». Les nouvelles déclarations de Barack Obama interviennent juste après l'adoption par le Congrès américain d'une résolution pour soutenir les Iraniens «qui adhèrent aux valeurs de liberté, de droits de l'homme». La Chambre des représentants l'a adoptée par 405 voix contre une et le Sénat a adopté un texte similaire par acclamation. «Nous ne pouvons soutenir le silence face à cette atteinte à la liberté et à la dignité humaine», a martelé vendredi le démocrate Howard Berman, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, l'un des auteurs de cette résolution. Le débat fait rage à Washington depuis plusieurs jours

sur les moyens de réagir aux événements en Iran, certains jugeant insuffisant le soutien de Barack Obama aux manifestants. Son adversaire à la présidentielle de 2008, John McCain, a regretté les commentaires «tièdes» du président, après que celui-ci eut déclaré mardi avoir de «profondes inquiétudes» concernant la présidentielle iranienne tout en estimant qu'il ne serait «pas productif» pour les Etats-Unis de se mêler de politique intérieure iranienne. La Maison-Blanche a maintenu vaille que vaille cette ligne vendredi. «Nous ne devons pas servir de repoussoir ni de punching ball dans un débat qui se déroule en Iran entre les Iraniens», a déclaré devant la presse le porte-parole de Barack Obama, Robert Gibbs, tout en refusant de durcir la position de la Maison-Blanche envers le régime de Téhéran, même si, a-t-il dit, «beaucoup de gens aimeraient que nous soyons plus impliqués». «Plus les Etats-Unis donnent l'impression qu'ils vont s'ingérer» dans la crise, «plus ce sera nuisible» à l'opposition, a expliqué sous le couvert de l'anonymat un haut responsable, résumant la position de l'administration.



Points chauds

Détermination

Par Fouzia Mahmoudi

«**L**'Afrique tente de combattre le terrorisme en lui enlevant tous moyens de financement. Cela concerne notamment le paiement de rançons que réclament les groupes armés après les enlèvements d'Occidentaux. Des enlèvements qui constituent le gros de leurs revenus qui leur servent à acheter un arsenal militaire, à leur subsistance, ainsi qu'au financement de célèbres émirs d'Al-Qaïda. Ces dernières années, ce sont des dizaines d'otages occidentaux qui ont été retenus par les groupes armés qui espèrent en retirer un maximum de bénéfices pour financer leurs opérations. Et c'est cela même que veulent éviter les pays de l'Union africaine. Dans un premier temps, l'arrêt du paiement des rançons privera les groupes armés des ressources nécessaires pour poursuivre leur ignoble besogne, et dans un deuxième temps le ralentissement des kidnappings qui ne seraient plus rentables et donc inutiles. Et c'est certainement cela que les pays de l'UA souhaitent le plus, l'arrêt des prises d'otages qui entachent l'image de l'Afrique qui est présentée par les Européens et les Américains comme une zone à hauts risques. Mais pour parvenir à l'arrêt des enlèvements, encore faut-il que toutes les parties concernées coopèrent et adoptent la même stratégie et la même détermination envers les exigences des terroristes. L'argent étant le nerf de la guerre, les terroristes privés de cette manne financière ne manqueront pas d'être rapidement affaiblis et plus vulnérables. Ce qui par conséquent réduira leurs capacités de nuisance et de mise en danger d'autrui. La détermination des pays de l'Union africaine permettra d'autre part, de mener une guerre d'une efficacité meilleure contre le crime organisé et le terrorisme. Sachant que les terroristes recourent souvent aux services de bandits pour effectuer les prises d'otages avec lesquelles ils partagent leur pactole. L'UA fera ainsi d'une pierre deux coups. Ce qui ne fera que renforcer la sécurité de ce continent.

F. M.



المهرجان الثقافي الإفريقي الثاني الجزائر
Festival Culturel Panafricain d'Alger
Panafrican Cultural Festival of Algiers
Festival Cultural Panafricano de Argel **2009**

Le SG de la wilaya d'Alger réunit ses maires autour du PANAF 2009

«Vous devez assumer vos responsabilités»

■ Des instructions ont été données hier aux maires algérois pour prendre en charge les problèmes qui peuvent entraver le bon déroulement du PANAF 2009 que la capitale accueillera du 5 au 20 juillet prochain.

Par Irane Belkhedim

Les présidents d'APC des 57 communes d'Alger se sont réunis hier au siège de la wilaya d'Alger pour discuter des derniers préparatifs du second Festival Panafricain d'Alger. Le secrétaire général de la wilaya, Ouled Salah Zitouni, qui a présidé cette séance de travail, a instruit ses maires pour tout faire afin de prendre en charge toutes les difficultés qui peuvent entraver le bon déroulement de cette rencontre internationale.

La directrice de la culture de la wilaya d'Alger, M^{me} Badia Sator intervient. Elle évoquera «les petits détails» qui doivent être réglés et qui exigent la coopération des autorités locales. L'éclairage public, les kiosques qui disposeront du programme du PANAF, l'affichage, le nettoyage des endroits sales et l'aménagement des petites scènes qui accueilleront les spectacles sont parmi les points

qu'elle a soulevés. Sa communication ne fera pas de remous. Quelques maires répliquent timidement en posant des interrogations qui, en réalité, démontrent qu'ils ne se sont tout à fait au fait des préparations et de leur évolution. Ainsi, celui de Aïn Benian évoque la non-gratuité de l'accès au port El Djamilia, tandis que celui de Zéralda interpelle Badia Sator pour lui demander de prodiguer à son équipe des idées de décoration afin de mettre en place, comme il se doit, les scènes dont s'occupe son APC. «Nous ne savons pas comment faire. Le décor doit-il être africain ? Et puis nous n'avons aucune expérience dans ce domaine». Badia Stor lui suggère alors de préparer des scènes algériennes. «Ça doit être algérien, c'est tout !» dit-elle.

Ne voyant pas d'autres présents lever le bras pour prendre la parole, le secrétaire général intervient pour clôturer cette séance et donner ses instructions. «Vous

devez être complètement mobilisés pour garantir la réussite de cet événement qui honore le pays. Vous devez prendre en charge la question de l'hygiène, si des points noirs persistent, la wilaya est disposée à venir en aide», explique-t-il non sans citer quelques exemples: Badigeonner les façades, relooker les vitrines des boutiques, remettre les enseignes lumineuses et résoudre le problème de l'éclairage public qui est défaillant dans beaucoup de communes. «Nous devons réfléchir un peu», lance-t-il encore en citant des versets coraniques et des hadiths comme argument. Il préconise même à ses «élèves» sages de multiplier les rotations des camions de l'enlèvement des ordures ménagères et l'élimination des tas de gravats pour que la capitale ait un «visage» plus agréable. «Gardez votre sourire ! Soyez accueillants et polis. C'est important. Je reste confiant sur ça car nous sommes musulmans et les Algériens sont réputés

pour leur légendaire hospitalité». Au passage, il parlera aussi des difficultés que posent les parkings sauvages et les plages squattées, les plaques d'indication et les espaces verts. «Nous devons démontrer que l'Algérie est capable d'accueillir une telle manifestation et montrer que nous traversons une nouvelle étape, celle de la construction et du développement», ajoute-t-il, tout en assurant que toutes les mesures de sécurités nécessaires ont été prises. A une question que nous lui avons posée sur la réelle implication des maires, Ouled Salah Zitouni, précise que des réunions de travail ont déjà eu lieu entre les P/APC et la direction de la culture de la wilaya d'Alger. «La rencontre d'aujourd'hui a été tenue juste pour donner des orientations d'ordre politique. Nous ne nous préparons pas à la dernière minute, Madame ! Je ne fais que rappeler ce qui doit être fait», nous répondra-t-il. **I.B.**

D'ici et d'ailleurs

● **Droits d'auteur.** Huit noubates complètes de musique arabo-andalouse ont été enregistrées, transcrites et analysées depuis 1990 par l'Office national des droits d'auteur (ONDA). Parmi les objectifs de l'établissement, la sauvegarde, la préservation et le recensement du patrimoine musical (tous les genres de musique algérienne).

● **Musique.** La 3^e édition du Festival du hawzi a été ouverte jeudi soir à Tlemcen, au grand bassin Sehridj Mbeda. Cette manifestation artistique nationale s'assigne comme objectifs, ressusciter le patrimoine musical hawzi et encourager les groupes versés dans ce genre de musique.

● **Gnaoua.** La Cité des Alizés s'apprête à accueillir du 25 au 28 juin, la 12^e édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde placée cette année sous le signe de la création et de la diversité. A cette édition, l'on retrouvera les maâlems gnaouis comme Hamid El Kasri, Mahmoud Guinea, Mustapha Bakbou. Des artistes et musiciens world de renom seront également de la fête. 25 musiciens du prestigieux orchestre allemand de la WDR reprendront le répertoire gnaoui dans un concert monumental aux côtés du maâlem du tagnaouite Hamid El Kasri et du roi du raï, Khaled. Autres résidences d'artistes figurant également au programme, notamment celle réunissant le Maâlem Kouyou avec la célèbre troupe Congo Nation.

● **Musique amazighe.** La 6^e édition du Festival international Timitar d'Agadir «Signes et culture» sera organisée du 1^{er} au 5 juillet, elle verra la participation de plusieurs artistes de renom dont Samira Bensaïd, Cheb Bilal, Hamid Kasri. Des artistes des quatre coins du monde comme Mamady Keita (Guinée), le Jamaïquain Max Roméo, l'ensemble du Maqâm Ouzbek (Ouzbékistan) et l'ensemble musicale oriental de Ramallah (Palestine).

Olympique de Marseille Dossier prochain président

■ Deux jours à peine après l'annonce du départ de Pape Diouf, l'Olympique de Marseille s'est trouvé un nouveau président, l'un des dirigeants de TF1 Jean-Claude Dassier, qui marque une nette reprise en main du club par les proches de l'actionnaire Robert Louis-Dreyfus.

Ph. > DR.



L'information de l'arrivée de Dassier n'avait pas encore été officialisée à la mi-journée mais ce n'était plus qu'une question de détails, assurait-on de sources proches du club.

Dassier, 67 ans, est depuis juin 2008 le directeur de l'information du groupe TF1. Il sera le 3^e ancien journaliste de rang à occuper le poste de président de l'OM, après Christophe Bouchet et Pape Diouf. L'un de ses anciens confrères de TF1, Charles Villeneuve, s'était lui aussi assis dans un fauteuil présidentiel cette saison, au Paris SG, avant d'être limogé.

Dassier doit beaucoup pour sa nomination à Vincent Labrune, actuel président du conseil de surveillance et porteparole de Louis-Dreyfus. Les deux hommes sont proches, au point que Labrune, qui travaille régulièrement pour le groupe TF1, avait pensé installer Dassier à la présidence de ce même conseil en janvier 2008.

Dassier, qui connaît également «RLD», n'avait alors pas souhaité donner suite et Labrune

avait finalement occupé le poste.

S'il n'a jamais exercé de responsabilité dans un club de football, Dassier est cependant un fin connaisseur du «foot-business». Ancien patron d'Eurosport et du service des sports de TF1, il s'est souvent impliqué dans le dossier des droits télévisés.

A TF1, où il est entré en 1988, il avait échappé à la vague de départs des «figures historiques» de la chaîne en 2007 et 2008, suivant l'arrivée de Nonce Paolini. Mais il s'apprête à quitter la chaîne dans un climat tendu à la rédaction, et à un moment où vient d'être annoncée l'arrivée au poste de n°2 d'Axel Duroux, le jeune patron de RTL (46 ans).

La date de prise de fonction de Dassier n'est pas encore arrêtée. Mais il devrait rencontrer d'ici à lundi à la fois l'entraîneur Didier Deschamps et le directeur sportif José Anigo.

Celui-ci, après avoir déclaré qu'il quitterait le club si Diouf était débarqué – «J'ai tellement aimé travailler, j'ai vécu tellement de choses avec lui et avec cette équipe que je ne pourrai pas le

faire avec d'autres» disait-il dans La Provence lundi – a finalement changé de cap : il devrait rester.

Les conditions de l'arrivée de Dassier rappellent celles de Deschamps, intronisé entraîneur une semaine tout juste après le départ de Gerets.

Les proches de «RLD» avaient-ils déjà acté l'éviction de Diouf, avant même l'entretien que celui-ci a eu avec l'actionnaire à Zurich mercredi? La rapidité des opérations permet de le penser.

La vague de mécontentement provoquée par le départ de Diouf, de la part des supporters, du maire de Marseille vexé de ne pas avoir été informé, de certains salariés du club rassurés par le DG Antoine Veyrat vendredi midi, mais aussi de Deschamps lui-même inquiet de savoir quels allaient être ses interlocuteurs et soucieux de faire avancer le recrutement, requerrait en tout cas une réponse rapide de l'actionnaire sous peine de pourrissement du climat.

AGE du NAHD

Manaâ nouveau président

Les membres de l'AG du Nasr d'Houssein Dey ont officiellement élu Manaâ Kenfoud, président du club pour un nouveau mandat de quatre ans. Manaâ vient succéder à l'ancien président, Mohamed Toumi, qui avait démissionné de son poste après avoir subi de grosses pressions. Manaâ a été élu à la grande majorité et à main levée, étant donné qu'il était le seul candidat toujours en lice, après le retrait de Bellamine et Abbas.

Par ailleurs, les membres de l'AG sont passés ensuite au vote du bureau de l'association et qui sera constitué de quatre membres qui ont eu un apport financier, en plus de quatre autres membres représentant les autres sections, à savoir celles du basket-ball, du volley-ball, de la boxe et des boules. Ces huit membres sont : Saoudi, Akkab, Ould Zemrli et Boudrouaia, Allouache, Farahi, Sennouci et Bouyoumout.

Quant au bureau de la section football, il sera présidé par Kamel Saoudi et constitué de quatre premières personnes citées ci-haut, en plus d'autres personnes qui pourraient être ajoutées au bureau, qui devrait être élargi. Après l'élection des instances, le club devrait passer maintenant à une autre

phase cruciale, à savoir la préparation de la nouvelle saison avec la mise en place d'un nouveau programme par l'entraîneur, Youcef Bouzidi, qui devrait choisir son staff technique, le plus tôt possible.

A noter également que le Nasria continue son opération de recrutement avec la probable arrivée de Mekaoui de l'USMA, ainsi que son coéquipier au même club, Ben Ameur.

Raouf F.

MJS

Djjar se félicite des efforts fournis par la FAF

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djjar s'est félicité, jeudi à Alger, des efforts louables entrepris par le nouveau bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) pour redorer le blason du sport-roi en Algérie sur le plan régional et international. En réponse à une question posée par un membre du Conseil de la nation sur la situation actuelle du football algérien, le ministre a souligné que «depuis l'avènement du nouveau bureau fédéral, la Fédération poursuit inlassablement son action destinée à remettre sur rails cette discipline populaire».

Par ailleurs, le ministre de la Jeunesse et des Sports a réitéré l'intérêt accordé par l'Etat à la consolidation des acquis du secteur de la jeunesse et des sports, notamment en matière d'infrastructures sportives destinées aux jeunes. «Plus de 1 520 installations et structures sportives ont été réalisées depuis l'indépendance à travers l'ensemble du pays», a indiqué M. Djjar, répondant à un membre du Conseil de la nation, qui s'interrogeait sur l'insuffisance d'infrastructures modernes qui habiliteraient l'Algérie à abriter des compétitions continentales et internationales.

Coup-franc direct



La symbiose conduit à la réussite

Par Anouar M.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djjar, se réjouit du fait que la FAF soit sur la bonne voie et marque des points en sa faveur depuis l'élection de la nouvelle équipe, qui a favorisé un tant soit peu le retour de la crédibilité de cette structure qui était autrefois la risée de tout le monde, surtout après que certains clubs faisaient la loi sans prendre en compte l'arbitrage de la FAF. La réussite, même relative de la structure qui gère le football national, s'est répercutée sur la sélection nationale, qui a réussi jusqu'à maintenant à donner de la joie aux férus de la balle ronde. Seulement cette amélioration ne peut se consolider que si la FAF trouve l'aide et le soutien nécessaires de la tutelle et des pouvoirs publics en général, que ce soit logistique ou même moral. La symbiose qui devrait exister entre les différentes structures et institutions devrait mener à de meilleurs résultats et c'est ce qui permettra à la balle ronde nationale de se frayer un chemin vers les sommets. La FAF seule ne pourra rien faire, surtout que certaines questions demandent l'intervention des autorités compétentes et notamment, en ce qui concerne les moyens financiers et matériels, en plus du problème des infrastructures qui devraient être résolus. Se réjouir donc des progrès effectués par la FAF est une bonne chose, mais l'aider dans sa mission serait plus intéressant, d'autant plus que l'avenir de cette discipline dépend de tout un chacun, et non seulement de la FAF.

A.M.

Catégorie jeunes Le PAC organise un tournoi international

LE CLUB de football «Paradou Athletic Club» organisera, à Hydra (Alger) du 22 au 25 juin, un tournoi international pour la catégorie des benjamins avec la participation d'équipes algériennes et étrangères, a annoncé jeudi dernier, le club. Ce tournoi, baptisé «Graines d'espoir», est organisé pour «encourager la pratique du sport-roi auprès des jeunes, ancrer les valeurs de fair-play, contribuer à l'émergence de nouveaux talents et permettre aux jeunes talents de se mesurer à d'autres jeunes étrangers», indique le «PAC» dans un communiqué. L'ASM Oran, le CA Bordj Bou-Arréridj, le CS Constantine, la JS Kabylie, le MSP

Batna, l'USM Bel-Abbès, l'US Biskra, le WA Tlemcen et le club organisateur, le Paradou AC, participent à ce tournoi. Concernant les clubs étrangers qui devront prendre part à ce tournoi dédié aux benjamins, ils sont, selon la direction du PAC, le club espagnol de Villarreal, le Club Africain et l'ES Sahel (Tunisie), et le Hassania d'Agadir (Maroc).

Le tournoi débutera par une cérémonie d'ouverture prévue aujourd'hui à partir de 17h, au stade de Hydra, et les compétitions débuteront le lendemain en matches non-stop de 8h30 à 20h.

12^e meeting international de Tunis L'Algérie sera au rendez-vous

Quelque 150 athlètes de dix-neuf pays dont l'Algérie prendront part à la 12^e édition du meeting international d'athlétisme de Tunis prévu dimanche au stade de Radès, indique vendredi la Fédération tunisienne d'athlétisme.

Outre l'Algérie et la Tunisie (pays organisateur), ce rendez-vous sportif verra la participation du Botswana, République tchèque, Djibouti, Egypte, Ethiopie, France, Allemagne, Italie, Jordanie, Kenya, Arabie saou-

dite, Koweït, Maroc, Pologne, Afrique du Sud, Russie et Ukraine. 16 épreuves dont trois pour handicapés sont inscrites au programme de cette 12^e édition du meeting de Tunis, dont le coup d'envoi sera donné à 19h00. Les 12 épreuves sont : 110 m haies, marteau, perche, triple saut, 200m, 400 m, 800 m, saut en longueur, 1500 m, saut en hauteur, javelot, 3000 m steeple, poids (sur chaises), 1500 m handisport et 800 m handisport.

FC Panserraikos Bark Seghiri signe

BARK Seghiri est de retour dans le championnat grec, après avoir évolué deux saisons dans le club chypriote de l'APOEL Nicosie.

Au sein du club chypriote de l'APOEL Nicosie, il a été sacré champion du pays la saison dernière. Il s'est engagé en faveur du FC Panserraikos (Division 2) pour un contrat d'un an avec une année supplémentaire en option. Ce défenseur âgé de 30 ans, formé au Paris SG, a transité par les clubs d'Istres, de Wasquehal, d'Iraklis Salonique et de l'APOEL Nicosie. Signalons que Panserraikos est



l'ancien et dernier club de Maâmar Mamouni, l'ancien international.

DZfoot.com

LE JOUR

D ' A L G E R I E

<http://www.lejournalalgerie.com>

Lieux médisants

Noirs, Blancs, Nègres

Par Larbi Graïne

Il y avait comme une sorte de sentiments ambigus dans la bouche de la ministre de la Culture, Khalida Toumi lorsqu'elle avait soutenu que les gens du Sud du pays sont «plus africains» que nous. Le nous désigne bien sûr les gens du Nord, c'est-à-dire les Blancs. La ministre tentait d'expliquer ainsi pourquoi les régions du Sud se taillaient la part du lion dans les spectacles devant se dérouler dans le cadre du 2^e Festival panafricain prévu du 5 au 20 juillet prochain. L'Afrique est-elle un continent ou une ethnie ? Est-ce qu'un Européen peut se sentir plus ou moins européen suivant le pays où il habite ? En quoi l'Égypte qui a abrité la plus vieille des civilisations africaines serait-elle moins représentative de l'Afrique ? Comment se fait-il que les territoires qui étaient désignés sous l'occupation romaine (la Tunisie actuelle et une partie de la Libye) par le nom d'«Afrique» ne puissent prétendre aujourd'hui à l'africanité au même titre que les pays subsahariens ?

Tout se passe donc comme si la noirceur demeurerait le critère le plus déterminant pour figurer dans le panthéon africain. L'Algérie doit donc exhiber à l'occasion de ce PANAF ses plus noirs atours si elle veut séduire les ressortissants de l'Afrique noire. Elle l'avait déjà fait il y a 40 ans lorsqu'elle a dû organiser la première édition. Du fait qu'aucun autre pays n'a pris depuis le relais peut attester que la manifestation répond à un acte volontariste, celui de combler un vide : la nullité des échanges culturels entre les pays subsahariens et les pays du Maghreb qui ont eu tendance à s'isoler du reste du continent. Précision : il faut distinguer entre les notions de «noirceur», ici employées dans le sens de couleur de la peau et de «négritude», mouvement politico-culturel, s'il en est, contre lequel s'étaient du reste insurgés les participants au 1^{er} PANAF d'Alger de 1969. Mais évoquer la négritude nous replace certainement de plain-pied dans ce débat d'idées qui allait justement façonner depuis Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor, l'identité africaine. C'est Senghor qui déclarera que la Négritude est «l'ensemble des valeurs culturelles de l'Afrique noire» dont la philosophie est sous-tendue par la lutte anticolonialiste. Pourtant, ce courant sera contrecarré par la doctrine du panafricanisme remise à l'honneur par Alger à l'occasion du 1^{er} PANAF. C'est que les soupçons de francophonie commençaient à peser sur l'autre camp. Car épaulé par la France, Senghor organise en 1966 un Festival mondial des arts nègres à Dakar. Ironie du sort. Le mouvement qui se revendiquait résolument de la culture africaine est obligé de chercher un appui auprès de l'ancienne puissance coloniale pour s'affirmer. Dans son analyse psychanalytique de l'homme noir, Frantz Fanon note que des siècles d'esclavage, de colonisation ont figé le regard en induisant un rapport à l'Autre dont il est difficile, voire impossible, de se détacher : «Quand on m'aime, ajoute-t-il, on me dit que c'est malgré ma couleur de peau. Quand on me déteste, on ajoute que ce n'est pas à cause de ma couleur... Ici ou là, je suis prisonnier du cercle infernal». N'empêche, Dakar organisera au mois de décembre de cette année le 3^e Festival mondial des arts nègres même si celui-ci a dû divorcer de la négritude. La France serait derrière le Festival de Dakar, ce qui veut dire qu'en dépit de l'œuvre du temps, les enjeux de domination restent toujours d'actualité. PS : Aucune langue d'origine africaine n'a été retenue comme langue du PANAF.

L.G

larbigra@hotmail.com

Le trait du jour

L'EGYPTE INQUIÈTE DE LA VICTOIRE ALGÉRIENNE SUR LA ZAMBIE



TIZI OUZOU

El Hasnaoui revient cette semaine

■ Au cours de cette rencontre qui s'étalera jusqu'à demain, un riche programme concocté par les organisateurs.

Par HAMID M.

Le premier colloque scientifique sur cheikh El Hasnaoui s'est ouvert hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, à l'initiative de l'association culturelle du village natal du défunt, dénommée Isseguemen. Au programme de cette rencontre qui s'étalera jusqu'à demain, un riche programme concocté par les organisateurs, notamment des communications comme «Cheikh El Hasnaoui, reflet d'une société, d'une époque», «La chanson kabyle de l'émigration», «El Hasnaoui dans le feu d'un amour fou», «La poésie El Hasnaoui : une approche thématique» et «L'usage des langues arabe et

tamazight chez cheikh El Hasnaoui» qui seront respectivement animées par Menouer Aït Oumeziane, Ali Chibane, Lhoussaine El Gholb et Saïd Chemakh. Alors que plusieurs films et des expositions inhérents à la vie du chanteur sont prévus durant ces trois jours du colloque. Hier à l'ouverture, un site web dédié au défunt a été lancé alors qu'un projet de construction de la maison natale du cheikh a été présenté par l'APC de Tizi Ouzou. Les initiateurs de ce colloque souhaitent que les autorités décident de l'institutionnaliser à l'avenir et ont fait aussi part de l'éventualité de mettre sur pied une fondation qui portera le nom du chanteur. Comme il est attendu que la question de rapatriement de la

dépouille de l'île de la Réunion soit relancée pour la circonstance, d'autant plus que les autorités ont promis de le faire au lendemain de son décès en terre d'exil. En plus des recommandations des participants qui sortiront après les débats de trois jours, les amis de Cheikh El Hasnaoui espèrent aussi que les autorités du pays, interpellées par l'épouse du défunt dans une lettre adressée aux participants lue hier (lire la lettre intégrale) qui a semé l'émoi dans la salle, accèdent à la demande de celle qui l'a longtemps accompagné, à savoir l'aider pour qu'elle puisse percevoir les droits d'auteur afin de lui permettre d'avoir une condition de vie plus confortable jusqu'à la fin de ses jours».

H.M.

LETTRÉ DE LA VEUVE DU MAÎTRE

De l'île de la Réunion, à tous les amis de cheikh El Hasnaoui

Merci à vous tous de vous préoccuper des œuvres musicales de mon défunt époux. Il est dommage que, de son vivant, personne n'a réussi à le convaincre de laisser pour la postérité des œuvres aussi rares que la culture kabyle ait connues. J'ai eu un époux formidable, nos 57 ans de vie commune furent un bonheur formidable et resteront à jamais gravées dans mes souvenirs pour l'éternité. Pour moi, il était «mon petit bonheur». Sa vie d'artiste a été toujours pour moi mystérieuse, je ne l'ai jamais vu chanter en public. Mais j'étais son premier public puisqu'il me demandait toujours mon avis avant de se produire. D'ailleurs, s'il a été inscrit à la sacem ! C'est moi qui l'ai persuadé de le faire. Quand il a commencé à percevoir ses droits, il a regretté de ne pas l'avoir fait plus tôt. Je savais déjà que c'était un artiste unique en son genre, car il se contentait de peu.

Domage qu'avec tous les déménagements qu'on a connus, il ne reste plus rien de tout ça. Tout a été détruit. Il faut dire que quand il a mis un trait définitif sur sa carrière, on a changé d'adresse plu-

sieurs fois. On était obligé d'abandonner des choses qui nous paraissaient encombrantes. Par exemple, avant de venir à la Réunion, il a laissé sa mandole dans l'appartement de Nice. M. Mahfoufi, que tout le monde connaît, est venu le voir à la Réunion et a tout fait pour le récupérer, mais on n'a plus eu de nouvelles de ce monsieur. Mon mari ne souhaitait plus avoir de contact avec le monde extérieur. Les personnes qui venaient le voir à la maison forçaient un peu la porte d'entrée, et par politesse, il les laissait rentrer et les écoutait. Grâce à Franck, il m'arrive d'écouter ses chansons, c'est un bonheur ! Je revois le film de notre vie, avec tous ces moments de bonheur qui ne finissent jamais. Sa musique est comme un vent doux qui me transporte jusqu'au ciel.

Oh ! Quelle est loin notre jeunesse où ensemble on n'a fait que suivre notre destin sur le chemin des amoureux, heureux en se tenant toujours la main. C'était quelqu'un d'instable et voulait toujours repartir. Heureusement que Franck est arrivé à le persuader

que vu notre âge il fallait se rendre à l'évidence. Franck et sa famille sont des gens que Dieu a mis sur notre route pour finir le voyage, c'est vraiment la seule famille qui compte pour nous. Nous leur en sommes très reconnaissants.

J'aurais voulu avec de l'aide, écrire notre histoire, mais à quoi bon ! Il y a trop de livres, de romans, et de films que les gens ne font que zappés (comme dit Franck) donc il vaudrait mieux laisser planer le mystère et le mythe pour que chacun de nous se laisse emporter par le fantasme de sa vie artistique.

Je vous saurais très reconnaissant, pour sa mémoire, d'intervenir auprès de l'autorité la plus compétente d'Algérie et de tout faire pour que je puisse percevoir les droits d'auteur afin de me permettre d'avoir une condition de vie plus confortable jusqu'à la fin de mes jours. A vous la jeunesse, de trouver la voie qui est la meilleure pour la continuité. Notre génération n'est plus de ce monde. Les repères se perdent et tout devient confus.

Saint-Pierre, le 4 avril 2009
Denis Khelouat